LE COMITÉ INTERNATIONAL EN ALGÉRIE

L'action médicale

Au mois de juin, le CICR a développé son action d'assistance en Algérie. C'est dans le domaine médical et sanitaire que les problèmes les plus aigus se sont posés, notamment à Oran. Comme nous l'avons annoncé, le CICR a installé, à la fin de mai, une équipe médicale de trois personnes dans la ville musulmane d'Oran. Cette équipe a constaté un besoin très urgent de médicaments, de matériel chirurgical et de lait pour les nourrissons. Répondant aux appels de ses représentants à Oran, le CICR a envoyé par avion deux tonnes de lait en poudre diététique, auxquelles se sont ajoutés deux envois supplémentaires de la Croix-Rouge française : l'un de huit caisses de lait concentré sucré, l'autre d'une tonne et demie de lait semi-écrémé.

Le Dr de Chastonay, conseiller médical du CICR en Algérie, a fait parvenir à Oran un premier lot de médicaments, qui a été complété par un envoi, fait par la Croix-Rouge française, d'antibiotiques, de pommades ophtalmiques et de spécialités pharmaceutiques. Un avion spécial a aussi transporté, le 14 juin, de Genève à Alger, une cargaison de médicaments et de matériel sanitaire. La valeur de son chargement était de 40.000 francs suisses.

En outre, le CICR a expédié de Genève des médicaments divers, des vaccins et du matériel de transfusion sanguine destinés à l'Algérie. Le tout représentait un poids de 1400 kg et une valeur de 45.000 francs suisses.

Rappelons que quatre médecins et un infirmier travaillent actuellement pour le CICR en Algérie : le Dr de Chastonay à Alger,

le Dr Foletti à l'hôpital de Relizane, les Drs Egli, Denzler, ainsi que M. Frei, infirmier, dans la ville musulmane d'Oran.

Grâce à un second avion parti pour rapatrier des ressortissants suisses d'Algérie, le Comité international de la Croix-Rouge a pu envoyer sur place une nouvelle cargaison de secours comprenant 2500 kilos de lait semi-écrémé ainsi que du matériel de laboratoire pour des centres de transfusion sanguine. La valeur de cet envoi était de 21.000 francs suisses.

De son côté, la Croix-Rouge française a fait parvenir au Dr Robert-André Egli, médecin du CICR travaillant à Oran, un nouvel envoi de lait et de médicaments. Cependant ces secours sont encore loin de couvrir tous les besoins.

Le Dr Jean-Louis de Chastonay, chef de la mission médicale du CICR en Algérie, est récemment rentré à Genève où il a fait rapport sur son activité, qui s'est exercée principalement dans les quartiers musulmans d'Alger et d'Oran. Les médecins du CICR ont travaillé dans des conditions souvent difficiles, mais ont rendu à la population des deux villes des services hautement appréciés. Ils ont opéré une centaine de transfusions sanguines et ont organisé une banque du sang à Oran. En outre, le Dr de Chastonay a distribué d'importantes quantités de médicaments, antibiotiques et vaccins, ainsi que du matériel sanitaire, pour une valeur totale de 85.000 francs suisses.

Un autre médecin du CICR, le Dr Aurelio Foletti, a travaillé pendant un mois à l'hôpital de Relizane, en Oranie, où il eut à soigner de nombreuses personnes blessées au cours des événements. Il dut notamment procéder à de fréquentes extractions de balles et d'éclats de grenades. Il fit aussi treize laparotomies pour blessures par balles, ainsi que de nombreuses greffes de peau pour le traitement des brûlés. Le Dr Foletti vient, lui aussi, de regagner Genève.

L'aide aux populations regroupées

Ouvrant un chapitre nouveau de son œuvre en faveur des populations regroupées, le CICR a commencé son action dans la région de Bougie, où sont arrivées le 12 juin, 30 tonnes de lait en poudre et 4 tonnes de fromage, provenant des surplus de la

Confédération suisse. Un programme est déjà en voie d'exécution pour distribuer ces produits dans les régions de Sétif et de Tizi-Ouzou.

D'autre part, un spécialiste en transports internationaux, M. Borgognon, s'est rendu à Bougie pour préparer une phase plus importante de l'action de secours alimentaire du CICR aux populations regroupées. On attend à cet effet l'arrivée, qu'on espère prochaine, d'un chargement de 5000 tonnes de produits alimentaires divers provenant de surplus américains.

Un délégué du CICR, M. Jacques de Heller, a pris livraison au port de Bougie, de 30 tonnes de lait en poudre et de 4 tonnes de fromage destinées aux populations regroupées. Il a dirigé ces secours sur les régions de Sétif et de Tizi-Ouzou où la distribution se fait sous le contrôle du CICR.

D'autre part, les équipes d'infirmières itinérantes de la Croix-Rouge française, qui travaillent en collaboration avec le CICR et distribuent des secours transmis par celui-ci, poursuivent leur activité dans les centres de regroupement. Le CICR a reçu le rapport d'activité de l'une de ces équipes, travaillant dans le secteur de Ténès. Ce document fait ressortir que l'œuvre de la Croix-Rouge est extrêmement appréciée par la population et se termine en ces termes :

« Malgré l'intensité du travail, l'insatisfaction inévitable de ne jamais faire assez pour soulager tout le monde parce que nous n'avons pas le don d'ubiquité et que les journées n'ont que vingt-quatre heures, nous sommes portées sur les ailes de l'enthousiasme et ne sacrifions aucun douar au profit d'un autre. La confiance et l'amitié des gens à l'égard de la Croix-Rouge est telle que les témoignages nous en émerveillent toujours et que nous les recevons comme une grâce. »

Recherche des disparus

Dans un autre domaine que celui des secours, celui de la recherche des personnes enlevées, pour la plupart des Européens, le CICR a continué ses démarches auprès de l'exécutif provisoire. A ce jour, malheureusement, les demandes sont demeurées sans

réponses favorables, bien que M. Roger Vust, délégué du CICR, les ait appuyées en se rendant personnellement dans les régions de Baraki et de Mouzaiaville, dans l'Algérois, où ses recherches n'eurent pas plus de succès.

En revanche, dans la région de Bougie un légionnaire suisse, qui avait été capturé récemment par l'ALN, a été libéré le 8 juin entre les mains d'un délégué du CICR, M. Jacques de Heller.

Récemment encore, le CICR a diffusé de nouveaux appels en faveur de ces personnes, pour la plupart des Européens, sur les ondes de Radio-Alger, mais aucune réponse positive ne lui est encore parvenue. Son délégué à Alger, M. Roger Vust, n'a toujours pas obtenu d'entretien avec Si Azzeddine, responsable du FLN pour la zone autonome d'Alger, avec qui il aurait voulu étudier ce problème.

L'assistance aux détenus

L'assistance aux personnes détenues, principalement des Européens, s'est poursuivie au cours de la première quinzaine de juin. Les représentants du CICR ont visité neuf lieux de détention, notamment, pour l'Algérois, les camps de Beni Messous, de l'Ecole de Police d'Hussein Dey et de Téfeschoun, ainsi que les prisons de Tizi-Ouzou et de Maison Carrée, l'hôpital de Rouiba et, en Oranie, le Centre de passage du Lycée Ardaillon et le Camp d'Arcole.

En outre, le Centre militaire d'internement de Ksar Thir, où se trouvent encore un millier de prisonniers musulmans capturés les armes à la main et non encore libérés, a également reçu la visite du délégué du CICR.

Mission à Rocher-Noir

M. Pierre Gaillard, délégué, qui, depuis le début de 1955, accomplit de multiples missions en Algérie, s'y est rendu encore récemment. Il a pris contact avec les autorités de Rocher-Noir pour définir l'activité du CICR après l'autodétermination.

Un appel du CICR

Le 16 juin 1962, le CICR a diffusé par radio, l'appel suivant :

« Profondément ému par la poignante cruauté des circonstances en Algérie et par les violences qu'elles entraînent, le Comité international de la Croix-Rouge à Genève lance le plus grave et pressant appel en faveur au moins des blessés et malades. Ils doivent à tout prix être épargnés. Les Conventions de Genève et, au delà même de celles-ci, les principes élémentaires d'humanité, confèrent aux hôpitaux comme à tout lieu de cet ordre un caractère inviolable et sacré. Y porter atteinte, c'est condamner à des souffrances accrues et même à la mort des êtres sans défense. Le Comité international de la Croix-Rouge adjure donc quiconque en Algérie recourt à la force, de s'interdire rigoureusement de telles attaques. Elles sont sans excuse ».